

**Délibération n°2025.06.01 : ADHÉSION AU RÉSEAU DES ACTEURS NORMANDS POUR UNE  
COMMANDE PUBLIQUE ECO-RESPONSABLE (RAN COPER)**

**Date de convocation** : 03 juin 2025

**Délégués titulaires ou suppléants présents pour compétence principale obligatoire :**

- Sylvain BONENFANT, Département de l'Eure, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Yann LE FUR, Communauté d'Agglomération Seine Eure, suppléant
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Damien THIÉBAULT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire

**Délégués titulaires excusés :**

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Cyriaque LETHUILLER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire

**Pouvoirs :**

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Hugo LANGLOIS
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Jean-Pierre BREUGNOT
- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Hugo LANGLOIS
- Cyriaque LETHUILLER, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, pouvoir à Damien THIÉBAULT
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, pouvoir, à M. LE FUR
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, pouvoir à Damien THIÉBAULT
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, pouvoir à Hubert LECARPENTIER
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Hubert LECARPENTIER

**Secrétaire de séance** : Damien THIÉBAULT

**Carte** : Compétence principale - Art 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	14	0	0	14
Voix	41	21	41	0	0	41

Gestion des milieux aquatiques  
et prévention des inondations  
de la vallée de la Seine Normande

Hôtel du Département – Quai Jean Moulin  
CS 56 101 – 76 100 ROUEN Cedex

02 79 18 22 30  
contact@smgsn.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200092492-20250616-2025-06-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2025  
Publication : 26/06/2025



## Délibération

Le comité syndical,

VU :

- le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
- la loi Climat et Résilience (article 35 loi n°2021 du 22 août 2021),
- le Code de la Commande Publique.

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- d'émettre un avis de principe favorable à l'adhésion à l'Association Réseau des Acteurs Normands pour une Commande Publique Eco-Responsable (RAN COPER),
- d'autoriser le Président ou son représentant, à participer aux instances statutaires de cette association.

Le président du Syndicat mixte  
de gestion de la Seine Normande empêché,

Le 1<sup>er</sup> vice-président,

P/o le président du Syndicat mixte  
de gestion de la Seine Normande



Hugo LANGLOIS

The image shows a blue circular stamp of the 'Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande' (SMGSN) with a handwritten signature in blue ink over it. The signature is written in a cursive style and appears to be 'Hugo LANGLOIS'.